

Les “jeunes” s’ennuyaient : ils jettent des pierres sur l’autoroute

écrit par François des Groux | 2 février 2020



Illustration : pont de Cuvat (Haute-Savoie)

Les jeunes, en France, s'ennuient.

Avant, pour faire la fête, on faisait des “boums” en rêvant de bécoter la Sophie Marceau du coin. Mais les filles ne veulent plus de “slow”, par peur de l’oppression patriarcale occidentale.

Avant, pour s’amuser, il y avait le Scrabble ou le Trivial Pursuit, mais c’est devenu trop compliqué.

Alors, quoi de plus festif et rigolo que de jeter des pierres sur les automobilistes de l’A41 ?

Avant, pour occuper le turbulent “péril jeune”, il existait un jeu consistant à casser des cailloux toute la journée...

Haute-Savoie : ils s’ennuyaient et jetaient des pierres depuis un pont de l’A41

Cinq jeunes qui jetaient des pierres depuis un pont de l’A41 ont été interpellés avant un accident plus grave

Âgés de 16 et 17 ans, cinq mineurs tuaient l’ennui en lançant des pierres depuis le pont de Cuvat, avant le péage de Saint-Martin-Bellevue entre le 8 décembre et le 26 janvier.

Neuf véhicules ont été touchés, mais ces actes n’ont pas causé, heureusement, d’accidents plus graves. Les conséquences auraient pu être beaucoup plus dramatiques...

Deux poids-lourds, un bus, un camping-car et cinq automobiles ont été touchés, mais heureusement sans aller jusqu’à l’accident.

Sur le pont, les militaires retrouvent à plusieurs reprises des pierres de différentes tailles, mais pas les auteurs.

Ils ont été interpellé dans la nuit du 25 au 26 janvier par

les gendarmes de l'escadron départemental de sécurité routière de Haute-Savoie et du peloton motorisé d'Annecy. Tous ont reconnu l'ensemble des faits reprochés et ont été présentés devant le juge des enfants...

Ces interpellations ont mobilisé, sur les six semaines, 25 personnes.

“Ce type d'affaire n'est pas fréquent. Ici, ce sont des jeunes qui font la fête à côté du pont et qui, pour s'amuser, ou parce qu'ils s'ennuient, décident de jeter des pierres depuis le pont...” détaille le commandant en second de l'EDSR, Gabriel Dugas.

[Le] préjudice total [est] de plusieurs dizaines de milliers d'euros.

<https://www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2020/01/31/haute-savoie-ils-s-ennuyaient-et-jetaient-des-pierres-depuis-un-pont-de-l-a41>

